F/

DOCUMENTATION · OCTOBRE 2026

FOREAS Driver

Fonctionnement, données personnelles, fiabilité et conditions commerciales.

FOREAS est une marque d'EPHIALTES SAS · SIREN 940 879 281
58 rue de Monceau, 75008 Paris · contact@foreas.xyz · WhatsApp +33 7 54 01 05 83

FOREAS Driver en bref

FOREAS Driver est une application pour les chauffeurs VTC. Avant qu'il accepte une course, elle lui donne une estimation de ce que cette course lui rapporte, une fois le temps et les kilomètres comptés selon ses propres réglages.

- **Verdict instant** : quand une offre de course est lue, l'application indique « À prendre » ou « À laisser », avec le gain estimé (frais de route déduits), le revenu horaire estimé et une raison en clair.
- **Zones** : des recommandations de zones et des alertes, à partir du trafic, des événements, des gares et des aéroports.
- **Bilan de service** : le temps roulé et à l'arrêt, les courses vues et celles prises.
- **Le chauffeur décide toujours** : il accepte ou refuse lui-même dans l'application de la plateforme. FOREAS ne clique jamais à sa place.

Comment le chauffeur l'utilise

- Il règle une fois son seuil de revenu horaire et le coût au kilomètre de son véhicule.
- Il active le suivi au début de son service, puis ouvre son application de VTC comme d'habitude.
- Dès qu'une offre est lue, le verdict s'affiche en notification. Exemple : « À laisser · 11 €/h — Tu finis loin : environ 18 km à vide pour revenir ».
- À la fin de son service, il retrouve son bilan dans l'application.

1. Données personnelles

Le responsable du traitement est EPHIALTES SAS (marque FOREAS), 58 rue de Monceau, 75008 Paris.

Quelles données

- **Compte** : prénom, nom, e-mail, téléphone, abonnement. Les cartes bancaires sont traitées par Stripe : FOREAS n'y a pas accès.
- **Offres de course**, quand le chauffeur active le suivi : plateforme, prix affiché, distance, durée, temps ou distance jusqu'au client, destination affichée, position du chauffeur à ce moment et verdict rendu. Sur Android, aussi le texte de la notification de l'offre.
- **Position** du chauffeur : environ toutes les 45 secondes quand l'application est ouverte ; en arrière-plan, environ toutes les 3 minutes, seulement s'il active les alertes de zones avec la localisation « Toujours ».
- **Utilisation de l'application** : verdicts, courses détectées comme prises, réglages.
- **Voix et documents**, uniquement si le chauffeur utilise ces fonctions (commandes vocales, voix clonée, carte VTC).
- **Échanges avec l'assistant Ajnaya**, si le chauffeur l'utilise.

Comment elles sont obtenues

- **Aucune connexion aux comptes des plateformes** : FOREAS ne demande jamais d'identifiants Uber, Bolt ou Heetch.
- **Sur iPhone**, le chauffeur lance lui-même le partage d'écran prévu par iOS et choisit « Tout l'écran ». iOS affiche un indicateur tant que le partage est actif. Le texte de l'offre est lu sur le téléphone : aucune image d'écran n'est transmise ni conservée, et le reste de l'écran n'est pas envoyé.

- **Sur Android**, le chauffeur accorde l'accès aux notifications et le service d'accessibilité prévus par Android, limités aux applications de VTC. Une notification permanente signale que le service est actif.
- L'application repère aussi quand une course est acceptée, d'après ce qu'affiche l'application de VTC.
- **Saisie** par le chauffeur pour le compte, les réglages et les documents.

Pourquoi, où, combien de temps

- **Finalités** : calculer le verdict, recommander des zones, établir le bilan de service, améliorer et sécuriser le service. La mesure publicitaire sert à savoir si les publicités de FOREAS fonctionnent ; elle passe par les régies listées dans la politique de confidentialité (Meta, TikTok, Snapchat, Google) et n'a lieu qu'avec l'accord du chauffeur.
- **Bases légales** : le contrat pour le service ; le consentement pour les fonctions que le chauffeur active lui-même (localisation en arrière-plan, voix, mesure publicitaire), qu'il peut retirer à tout moment ; l'intérêt légitime de FOREAS pour l'amélioration et la sécurité du service ; l'obligation légale pour les factures.
- **Hébergement** : la base de données est hébergée dans l'Union européenne (Suède). Des prestataires sont situés aux États-Unis, notamment Anthropic (assistant Ajnaya, lecture de la carte VTC), OpenAI (transcription de la voix), Railway (serveur) et Vercel (site). Ces transferts reposent sur les garanties prévues par le RGPD : clauses contractuelles types de la Commission européenne ou cadre de protection des données UE–États-Unis, selon le prestataire. La liste complète figure dans la politique de confidentialité.
- **Durées** : l'historique des positions est effacé automatiquement au bout de 90 jours. Les données de compte, les offres lues, les échanges avec Ajnaya, la carte VTC et la voix clonée sont gardés tant que le compte existe. L'enregistrement de la voix est transcrit par OpenAI, puis effacé. Les factures sont gardées 10 ans (obligation comptable).
- **FOREAS ne vend pas les données des chauffeurs et ne les transmet pas aux plateformes VTC.**

Droits des chauffeurs

- **Suppression du compte** directement dans l'application : le compte, les offres lues et les positions sont effacés. Les autres données (échanges avec Ajnaya, carte VTC, voix clonée) sont effacées sous un mois. Seules les factures sont gardées. La carte VTC, la voix clonée et les échanges avec Ajnaya peuvent aussi être effacés sur demande à contact@foreas.xyz, sans supprimer le compte.
- **Copie des données, rectification, effacement, limitation, portabilité, opposition** : sur demande à contact@foreas.xyz, avec une réponse sous un mois (l'application n'a pas de bouton d'export). Réclamation possible auprès de la CNIL.
- **Politique de confidentialité** publique, mise à jour le 29 octobre 2026 : foreas.xyz/confidentialite. Elle détaille les données, les prestataires et les durées de conservation.

2. Fiabilité et limites

Sur quoi repose le verdict

- **Les données de l'offre**, telles que la plateforme les affiche au chauffeur : prix, distance, durée, distance jusqu'au client, zone d'arrivée.
- **Des estimations** : le temps de trajet selon l'heure et le trafic ; les kilomètres à vide pour revenir selon la zone d'arrivée.
- **Les réglages du chauffeur** : le coût du kilomètre de son véhicule, son seuil de revenu horaire et son objectif du jour.

- **Le résultat** : « À prendre » ou « À laisser », avec le gain estimé (frais de route déduits), le revenu horaire estimé et la raison principale.

Approche, attente, km à vide, frais, commissions, tarifs

- **Approche et kilomètres à vide** : intégrés au calcul.
- **Frais** : le calcul retire le coût au kilomètre réglé par le chauffeur et les péages. Les autres charges ne comptent que s'il les inclut dans ce coût.
- **Commissions et changements de tarifs** : le verdict suit le montant que la plateforme affiche au chauffeur, offre par offre. FOREAS ne reconstitue pas la commission.
- **Attente avant la course suivante** : non intégrée au calcul à ce stade.

Vérifications

- Le Verdict instant fonctionne sur de vraies offres Uber. Les autres plateformes ne sont pas encore vérifiées en conditions réelles.
- À chaque évolution, des tests automatiques contrôlent les verdicts sur des cas déjà validés.
- Il n'existe pas encore de mesure de précision indépendante sur le terrain.

Limites connues

- Le verdict est une **estimation**, pas une garantie de revenu. La décision appartient toujours au chauffeur.
- Si une plateforme change son affichage, la lecture peut s'arrêter un temps.
- Sur iPhone, la lecture ne fonctionne que tant que le partage d'écran lancé par le chauffeur reste actif.
- Sur Android, le service dépend des autorisations accordées par le chauffeur.
- Le retour à vide est une estimation par zone d'arrivée ; l'attente n'est pas comptée.

3. Conditions d'utilisation des plateformes

- FOREAS ne se connecte à aucun compte de plateforme.
- FOREAS n'automatise **aucune action** : aucune acceptation ni aucun refus automatique, aucun clic à la place du chauffeur.
- FOREAS lit ce que la plateforme affiche déjà au chauffeur, sur son propre téléphone, grâce à des fonctions prévues par iOS et Android, qu'il active lui-même.
- FOREAS ne peut pas garantir qu'une plateforme accepte cet usage. Le verdict reste un avis : les règles de chaque plateforme continuent de s'appliquer, et chaque chauffeur reste responsable de l'usage de son compte. Il peut arrêter la lecture à tout moment, en coupant le partage d'écran ou en retirant les autorisations.

4. Conditions commerciales

Pour le chauffeur

- **Prix** : 29,99 € par mois ou 249,99 € par an.
- **Avec le lien d'un partenaire** : −10 % sur l'abonnement, à chaque renouvellement, selon les conditions affichées avant le paiement, soit 26,99 € par mois ou 224,99 € par an.

- **Évolution des prix** : annoncée au moins 30 jours à l'avance, jamais appliquée à une période déjà payée ; le chauffeur peut résilier avant son entrée en vigueur.
- **Sans engagement** : résiliation à tout moment, depuis son espace personnel ou par simple message à contact@foreas.xyz, sans frais. Elle prend effet à la fin de la période en cours.
- **Garantie 30 jours** : tout nouvel abonné peut demander le remboursement intégral de sa première période d'abonnement, sans avoir à se justifier, dans les 30 jours suivant son premier paiement.

Pour un partenaire

- **10 € par mois** pour chaque chauffeur abonné au mensuel grâce à son lien, pour chaque mois payé par ce chauffeur à partir du deuxième, si ce paiement n'est ni remboursé ni contesté.
- **50 €, une seule fois**, pour un chauffeur abonné à l'année, après son premier paiement annuel, si ce paiement n'est ni remboursé ni contesté.
- **Versement** le 25 du mois qui suit le paiement du chauffeur, par Stripe, qui vérifie l'identité et les coordonnées bancaires du partenaire. Son espace partenaire affiche l'état de chaque versement.
- Le partenaire ne reçoit aucun argent des chauffeurs et ne gère aucun paiement : sa rémunération est versée par FOREAS.

Contact : Chandler Milien, fondateur · contact@foreas.xyz · WhatsApp +33 7 54 01 05 83 · foreas.xyz